**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 56 (1927)

**Heft:** 9

**Rubrik:** Comptes du "Bulletin pédagogique"

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

4° *L'enfant charitable* (Dresse). — Par une froide matinée de décembre, Suzanne était assise à la fenêtre. Elle vit passer, dans la rue, une fillette de son âge, qui grelottait sous ses vêtements en haillons. Prise de pitié, Suzanne se souvient qu'elle avait un chaud manteau de laine dont elle ne faisait plus usage.

Elle obtint de sa mère la permission d'en disposer. La brave fille appela aussitôt la pauvrette, la revêtit de son manteau et lui adressa des paroles aimables.

La pauvre enfant n'avait jamais été si bien et si chaudement vêtue. Sa maman n'allait plus la reconnaître à son retour ! Après avoir remercié sa bienfaitrice, elle reprit sa course, plus alerte et plus contente. Mais plus heureuse encore était la brave petite Suzanne.

5° *La vieille mendiante* (Dresse). — Catherine se ratatine dans ses hardes : elle est si vieille et si pauvre !

Son pas chancelant, son dos voûté, son visage maigre et ridé, ses mains osseuses et tremblantes, sa voix faible et chevrotante accusent ses quatre-vingts ans.

Sa vieille robe rapiécée que cache en partie un tablier de toile bleue, sa coiffe démodée, ses souliers trop larges pour ses pieds dénotent une vie de privations.

Mais Catherine est une brave femme.

Tout le monde l'accueille avec bonté ; on a pitié de ses malheurs et de son grand âge.

Respect à la bonne vieille Catherine.

6° *Lettre : un terrible accident.*

MON CHER AMI,

Tu es bien loin du pays et, sans doute, tu ne lis pas les journaux de chez nous.

J'ai la douleur de t'apprendre une pénible nouvelle. M. Doleyres, agriculteur, à Avenches, vient d'être la victime d'un terrible accident. Il rentrait de Morat, dimanche dernier, avec sa femme, en motocyclette. Arrivés à un passage à niveau, les malheureux furent happés par le train. A Morat, on aurait oublié le signal et les barrières étaient restées ouvertes. Les deux corps ont été complètement déchiquetés.

Cet effroyable accident fait cinq orphelins. Juge de la douleur des pauvres petits ! L'aîné n'a que dix ans. Mon cœur se serre en songeant aux cris de détresse qu'ils ont poussés à la nouvelle qu'ils n'avaient plus ni père ni mère.

Cher ami, tu auras une prière pour les malheureux orphelins.

Ton ami.....

Notes du maître..... Sudan et Pauli.

## Comptes du « Bulletin pédagogique »

| | | |
|---|---|---|
| Situation de la Caisse au 31 décembre 1925 : | | |
| Actif . . . . . | Fr. | 5 908,70 |
| Passif . . . . . | » | 5 269,70 |
| Excédent des recettes | Fr. | 646,— |
| Solde créditeur du compte de chèques | » | 74,95 |
| Au 31 décembre 1926 : | | |
| Actif . . . . . | Fr. | 6 182,40 |
| Passif . . . . . | » | 5 334,35 |
| Excédent des recettes | Fr. | 848,05 |
| Solde créditeur du compte de chèques | » | 65,— |